

Labellisation CAP 20-25

OBJECTIF : 50% DE LABELLISATION DES NOUVEAUX POSTES AU SEIN DES ETABLISSEMENTS MEMBRES DE CAP 20-25

Dès 2017, les établissements d'enseignement membres du consortium de CAP 20-25 ainsi que par l'INRA et l'Irstea se sont lancés dans une campagne de "labellisation CAP 20-25" des postes de chercheurs, d'enseignants-chercheurs et d'ingénieurs de recherche ouverts au recrutement.

L'objectif de 50% de nouveaux postes labellisés a été atteint dès la 1ère année, avec 50% de nouveaux postes attribués dans le périmètre de CAP 20-25.

Les profils d'emploi labellisés « CAP 20-25 » bénéficient d'une aide à la prise de fonction et pour les postes d'enseignement d'une modulation de service d'enseignement.